

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

**DISCOURS DE MADAME KANDIA CAMARA
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
REPRESENTANTE OFFICIELLE DE LA CÔTE D'IVOIRE,
201^{EME} SESSION DU CONSEIL EXECUTIF DE L'UNESCO
Du 19 avril au 05 mai 2017**

PARIS

Le 24 avril 2017

**Monsieur le Président de la Conférence générale,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Madame la Directrice générale,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations**

A l'occasion des travaux de la 201^e session du Conseil exécutif de l'UNESCO, la Côte d'Ivoire adresse ses salutations distinguées à cette auguste Assemblée et à son président, Monsieur Michael WORBS. Elle remercie particulièrement Madame Irina BOKOVA pour la grande compétence et l'humanisme avec lesquels elle dirige notre organisation depuis bientôt deux mandats.

Mesdames et Messieurs,

Depuis la dernière session du Conseil exécutif, le contexte mondial n'a pas exceptionnellement évolué pour ce qui concerne les grands défis auxquels il faut faire face afin que la paix devienne partout une réalité quotidiennement vécue. **Les calamités naturelles et sociales, demeurent vivaces, et même prennent de l'ampleur dans maintes contrées. C'est le cas du terrorisme et des conflits armés dont l'Afrique semble devenir un des terrains de prédilection.** Face aux destructions des vies humaines et des biens culturels qui en résultent, la voix de l'UNESCO, organisation de paix et de promotion de la culture, ne saurait se taire.

C'est pourquoi, mon pays félicite l'UNESCO pour l'initiative qu'elle a prise de faire adopter par le Conseil de Sécurité, **la Résolution 2347** visant à prévenir et à combattre la destruction, le pillage et le trafic des biens culturels sous toutes ses formes durant les conflits armés. La Côte d'Ivoire dont **la ville historique de Grand-Bassam**, inscrite sur la liste du patrimoine mondial, **a subi une attaque des djihadistes**, ne peut qu'apprécier à sa juste valeur, l'adoption d'une telle résolution permettant de donner à l'exigence éthique et pratique de la protection des biens culturels, une efficacité de plus en plus réelle.

Mon pays voudrait également féliciter l'UNESCO pour **la mise en place du Portail de transparence** qui constitue une avancée pour le suivi des actions budgétaires. Ce portail, non seulement renforce la crédibilité auprès des contributeurs, mais incite également à une meilleure gouvernance.

Mesdames et Messieurs,

Le Plan d'Action Education 2030 constitue pour la Côte d'Ivoire, une référence pour sa vision du **secteur Education/Formation à l'horizon de 2025.**

À ce propos, la volonté politique s'est traduite par la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire instituant la scolarisation obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans. En outre, le développement de l'alphabétisation a été hissé au

premier plan de l'éducation afin de fournir les aptitudes de base nécessaires à une meilleure insertion socioéconomique de nos populations victimes de l'analphabétisme. **C'est ici le lieu de remercier le Groupe Afrique et l'UNESCO d'avoir porté leur confiance sur la Côte d'Ivoire pour assumer le mandat de Co-président de l'Alliance Mondiale pour l'Alphabétisation.**

Mesdames et Messieurs,

Cette tribune m'offre l'heureuse opportunité de renouveler notre reconnaissance à l'UNESCO qui, à travers son Bureau d'Abidjan, accompagne la Côte d'Ivoire dans la réalisation de ses activités de développement, dont le **Programme CFIT** entre autres.

Au plan culturel, l'UNESCO a permis à mon pays de bénéficier d'un appui technique et financier important afin de réaliser des projets majeurs au plan de la préservation et de la valorisation de ses biens culturels et naturels.

Mesdames et Messieurs,

Le phénomène de changement climatique continue d'être une préoccupation majeure, particulièrement pour l'Afrique. Aussi mon pays voudrait-il féliciter l'UNESCO pour la production de **l'Avant-projet de texte préliminaire d'une**

déclaration de principes éthiques en rapport avec le changement climatique.

Au plan de la communication et de l'information, un appui croissant de l'UNESCO à la formation et au renforcement des capacités des professionnels de ce domaine devrait être encouragé.

En ce qui concerne la Priorité Afrique il est souhaitable que les résultats attendus du 39C/5 tiennent compte aussi de la stratégie opérationnelle de la mise en œuvre de ce programme.

Mesdames et Messieurs,

L'Ecole panafricaine de la paix à Yamoussoukro, est en phase de devenir une réalité. Après l'étude de faisabilité et l'atelier de validation, le lancement des activités se fera dans les jours à venir pour offrir aux leaders et personnalités pouvant influencer sur la marche de la société, une solide formation en matière de culture de la paix.

Oui ! C'est notre conviction ! La formation à la culture de la Paix des leaders et décideurs de ce monde demeure un levier indispensable pour que la Paix cesse d'être un simple mot pour devenir un comportement !

Je vous remercie